

logue. Nous avons suppléé à cet oubli, autant qu'il était en notre pouvoir de le faire, en signalant ces documents à nos collègues étrangers. Il paraît juste d'en faire autant dans le présent rapport. En voici le dénombrement :

1° La collection des rapports adressés au Ministre par le Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin, de 1860 à 1865 ;

2° Un rapport général sur la situation des académies, adressé au Ministre, M. Alphonse Vandenpeereboom, par le président de ce Conseil ; ce document comprend : un précis historique de la fondation de ces institutions, de leur mode d'existence, sous les divers régimes qu'ont subis nos provinces, depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'en 1830 ; un exposé de la situation, depuis 1830 jusqu'en 1864, et enfin un plan d'organisation ;

3° Le catalogue illustré des modèles recommandés pour les écoles, 1868 ;

4° Le compte-rendu du congrès de professeurs, tenu à Bruxelles en 1868, ainsi que celui de l'exposition qui eut lieu à cette occasion ;

5° Les réglemens organiques de l'Académie royale d'Anvers, avec les rapports sur la situation de cette importante institution.

Les membres du Jury ont plus d'une fois témoigné le regret que ces documents administratifs ne fussent point corroborés par la présence des produits de l'enseignement. Nous n'avons pas négligé de faire remarquer que la Belgique avait